

ALFRED REBOUX
Propriétaire-Gérant
ABONNEMENTS:
Roubaix-Tourcoing: Trois mois... 13.50
Six mois... 26.00
Un an... 50.00

JOURNAL DE ROUBAIX

ALFRED REBOUX
Propriétaire-Gérant
INSÉRATIONS:
Annonces: la ligne... 20 c.
Réclames: ... 30 c.
Faites divers: ... 50 c.

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LEGALES et JUDICIAIRES

Les abonnements et les annonces sont reçues à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARÉ, libraire, Grande-Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE ET C^o, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à Bruxelles, à l'OFFICE DE PUBLICITE.

BOURSE DE PARIS

Table with financial data for 21 JANVIER. Columns include interest rates (3 0/0, 4 1/2) and prices for various securities.

Service particulier du Journal de Roubaix

Table listing prices for various actions and bonds, such as Banque de France, Société générale, Crédit foncier, etc.

DEPECHE COMMERCIALES

Service particulier du Journal de Roubaix
New-York, 21 Janvier.
Change sur Londres 4.85 1/2; change sur Paris, 5.13 3/4.

ROUBAIX 22 JANVIER 1876.

Bulletin du jour

Nous publions plus loin des extraits d'une interminable harangue de M. Gambetta et d'une lettre de M. Victor Hugo. La République française loue ces « deux grands documents » avec une admiration sans réserve.

Feuilleton du Journal de Roubaix

Les Filles du Colonel

PAR CLAUDE DE CHANDENEUX
(Suite)
— Si j'osais, madame, je dirais : trop détachée.

docteurs du parti de cette concession si compromettante? Au reste, que signifie-t-elle? peu de chose. Ce n'est pas la première fois que des révolutionnaires, par calcul ou par la contrainte de l'évidence, sentent la nécessité de compter avec le sentiment religieux.

Une correspondance italienne, qu'on trouvera dans nos nouvelles étrangères, et un extrait d'une lettre publiée, il y a trois jours, par le Monde, nous donnent des détails très-singuliers et fort précis sur ce qu'on préparait au-delà des Alpes.

Le gouvernement belge s'est enfin décidé à présenter un projet de loi portant prohibition de la détention d'armes de guerre sans autorisation.

Article 1er. Quiconque, sans motifs légitimes ou sans autorisation légale, sera trouvé porteur d'une arme de guerre, sera puni à une amende de vingt-six à deux cents francs.

italiens, qui sont allés jusqu'à le traiter d'ex-président de la République.

Un bruit court en effet ici, qui a pris, depuis peu de jours, une consistance et une assurance vraiment frappantes: celui de la reprise de Nice et de la Savoie par l'Italie.

Cette nouvelle répandue dans le Midi et envoyée au Nord, qui en sait plus que le Midi; les paroles du Roi; le voyage de M. Gambetta; le délai qu'on fixe; la période électorale, qui correspond en outre une immense portée aux plus cruels événements; voilà ce dont on s'entretient.

On lit dans un journal de Paris: « Un journal du matin, de Berlin, qui a des attaches avec le gouvernement prussien, publie un long article alarmant, dans le genre de ceux qui ont tant inquiété l'opinion publique il y a un an.

« Cet article du journal prussien est motivé sans doute par la nouvelle suivante qui est publiée par les journaux: Le port de Toulon aurait reçu du ministère de la marine l'ordre de préparer immédiatement, pour un armement prochain, les navires cuirassés Couronne, Magicienne, Victorieuse, Savoie et Belliqueuse, cinq autres vaisseaux mixtes, trois transports, quatre avisos, parmi lesquels le Ducouédic et le Renard, et cinq canonnières.

« Cette nouvelle est inexacte. On reste plusieurs des organes les plus importants de l'Allemagne ne paraissent pas attribuer d'importance à la nouvelle donnée par le journal de Berlin, et n'en parlent même pas.

La lettre de M. V. Hugo.

M. Victor Hugo, élu député sénatorial par le conseil municipal de Paris, adresse, par la voie du Rappel, ses conseils à tous les députés des communes de France. M. Victor Hugo se figure sans doute que Paris est personifié en lui, car il a dit aux députés: « Voilà ce que Paris attend de vous. »

été épargné à la cité sublime. Qui dit martyre dit le supplice, plus l'injure. Elle s'étend AVANT DÉMARRER DROIT à L'ARC-DE-TRIUMPH; c'est par l'Arc-de-Triomphe que la France, représentée par son Assemblée, eût voulu rentrer dans Paris, tête nue.

« Qui qu'il en soit, et sans insister, Paris a été méconnu. Paris, chose triste, a eu des ennemis ailleurs qu'à l'étranger. On a cabalé de calories cette incomparable ville qui avait fait dans le désastre, qui avait arrêté et décollé l'Allemagne, et qui, aidée par l'intervention de l'étranger, eût été à la fin de l'année, eût été, si la résistance eût duré un mois de plus, changée l'invasion en déroute.

« C'est après cet exorde que M. Victor Hugo formule les désirs de cette ville qui, dit-il, ne demande rien pour elle, mais tout pour la patrie.

« Elle vous demande de mettre hors de question l'avenir. Elle vous demande de fonder la vérité politique, de fonder la vérité sociale, de fonder la démocratie, de fonder la France. Elle vous demande de faire sortir de la solennité du vote la satisfaction des intérêts et des consciences, la République destructible, le travail honoré et délivré, l'impôt diminué dans l'ensemble et proportionné dans le détail, le revenu social dégrèvé des parasitaires, LE SUFFRAGE UNIVERSEL COMPLET, la pénalité rectifiée, l'enseignement pour tous, le droit pour tous. Électeurs des communes, Paris, LA COMMUNE SUPRÊME, vous demande, votre vote étant un décret, de décider, par la sanction de vos choix, la fin des abus par l'annulation des vérités, la fin de la monarchie par la fédération des peuples, la fin de la guerre étrangère par l'arbitrage, LA FIN DE LA GUERRE CIVILE PAR L'AMNISTIE, la fin de la misère par la fin de l'ignorance.

M. Victor Hugo développe alors une théorie suivant laquelle la monarchie convient aux peuples enfants, tandis que la République est le gouvernement des peuples parvenus à la virilité.

Cette volonté de la France est la vôtre, électeurs des communes. Achetez la fondation de la République. Faites pour le Sénat de la France de tels choix qu'il en sorte la paix, la République, et l'ordre.

Victor Hugo conclut qu'il faut nommer au Sénat des « hommes éclairés », et termine par une nomenclature des grands hommes qui comprennent Socrate, Virgile, Napoléon et Voltaire, « plus

grand que tous », et dont le nom précède immédiatement celui de VICTOR HUGO!

Discours de M. Gambetta.

M. Gambetta a prononcé mardi dernier, à Aix, à l'issue d'un banquet, un discours dont la République française reproduit ce matin le texte.

M. Gambetta avait l'intention « d'aborder l'examen de la constitution du 25 février 1875 et d'en faire ressortir tous les avantages pour l'avenir et le progrès de la démocratie républicaine ».

Mais ce n'est pas le « député républicain » qui préoccupé le plus M. Gambetta, c'est le député hostile ou indifférent.

« Celui-là, il le recommande de « protéger sa liberté d'action » en l'enlaçant dans les mille réseaux d'une propagande et d'une prédication très-actives.

« Le vote pour la nomination des sénateurs (et je voudrais que tous les députés de France pussent entendre et recueillir ces paroles) pèsera éternellement sur la conscience de ceux qui l'auront rendu: il pèsera sur la tête de leurs enfants, il pèsera sur eux-mêmes, il pèsera sur leur fortune, il engagera tout l'avenir.

tié raisin, l'opulente rotondité de la veuve.

— Elle prit le regard du côté « raisin », et répondit avec un léger dépit: — C'est pourquoi j'ai converti la moitié de mes revenus en rentes: ce sera désormais l'affaire de maître Nabelet. Pour le reste, je prendrai un gérant.

La veuve était rayonnante; mais le commandant ne pouvait se défendre d'une certaine préoccupation depuis le mirage de chiffres éloquentes dont maître Nabelet, le notaire, l'avait ébloui.

Le détachement de la veuve, sa lassitude des affaires d'argent, lui paraissaient à la fois invraisemblables et dangereux.

— Un million en terres! songeait-il... En réalisant les bien-fonds et achetant des titres solides, on doublerait son revenu.

« Elle doit avoir plus d'un million! Il était tard déjà. L'heure à laquelle le bel officier avait coutume de traverser le quai et d'envoyer le plus élégant des saluts au balcon du colonel était passé depuis longtemps.

« Seriez-vous satisfait de trouver à vous caser ici-même? — Ici... Ah! Cristi!... quelle veine!

« On vit la large face du maréchal-dés-logis s'éclairer d'une flamme joyeuse. Il pensait à certaine Alsacienne, non moins épaisse, non moins tendre que lui, qu'il allait falloir abandonner.

« Et qui pouvait prévoir si cette ouverture inattendue n'allait pas, au contraire, le rapprocher de sa payse? — Ici! répétait-il, en roulant des yeux ronds et clairs comme des boules d'agate.

« Voilà, dit le commandant. Écoutez mes instructions. Vous irez demain, vers dix heures, au faubourg de Pont-l'Évêque, chez Mme veuve Myonnet, et lui remettrez ceci de ma part. Cela suffira pour être introduit.